

MEMENTO REGLEMENTATION AFFICHAGE OBLIGATOIRE



Information au public

AFFICHAGE OBLIGATOIRE COMMUN INDEPENDANT ET STRUCTURE AVEC SALARIE.S

1. Les diplômes et qualifications des personnes encadrant les activités et les cartes pro en cours de validité. Pour les stagiaires, récépissé d'attestation.
2. Affichage de l'attestation du contrat d'assurance RC pro avec tableau de garantie
3. Tarifs et prestations correspondantes / Horaires / Contact
4. Panneau interdiction de fumer
5. Affichage de l'article du code du sport A.322-42 et suivant pour le Canoë Kayak
6. Plan des zones de navigation couramment utilisées et mentionnant :
 - classement des rivières
 - zones interdites ou dangereuses (nature du danger)
 - zones réservées à d'autres usages ou communes à d'autres usages

Code du sport

AFFICHAGE OBLIGATOIRE COMMUN INDEPENDANT ET STRUCTURE AVEC SALARIE.S

6. Moyen de communication pour alerter les secours (Tel, N° urgence, médecins, Centre Régional Opérationnel de Secours)
7. Tableau d'organisation des secours (du ou des bâtiments) et trousse de secours : antiseptique, compresses, pansements, couverture isothermique... le tout non périmé.

AFFICHAGE OBLIGATOIRE STRUCTURE AVEC SALARIE.E.S (A partir du 1^{er} salarié)

L'employeur doit afficher ou communiquer des informations au salarié **sur le lieu de travail** dans un **endroit facilement accessible** (salle de repos par exemple).

Elles **varient selon l'effectif** de l'entreprise.

Certaines informations sont affichées, d'autres sont communiquées au salarié par tout moyen.

Salariés qui ne passent pas par les locaux, ou entreprises sans structure physique :

Il n'existe pas d'exception à l'obligation d'affichage. Si les salariés ne viennent pas sur site, l'entreprise doit tout de même avoir recours à l'affichage des informations concernées par l'obligation. Par exemple dans les véhicules.

AFFICHAGE OBLIGATOIRE STRUCTURE AVEC MOINS DE 10 SALARIE.E.S

Nom adresse téléphone de l'inspecteur du travail	Affichage
Panneau normes de sécurité ISO 7010 incendie secours évacuation médecin samu police etc...	Affichage du panneau
N° téléphone du service chargé de la prévention et de la lutte contre les discriminations	Affichage
Consignes relatives aux premiers soins à apporter en cas d'accident électrique	Affichage
Convention ou accord collectif du travail	Autre moyen
Textes des articles L3221-1 à L3221-7 du code du travail sur l'égalité professionnelle et salariale entre homme et femme	Autre moyen
Répartition du temps de travail en cas d'aménagement du temps de travail sur tout ou partie de l'année et modifications	Affichage
Travail par relais, par roulement, par équipes successives : composition nominative des équipes y compris les intérimaires	
Période de prise des congés (2 mois avant l'ouverture de la période)	Affichage ou Autre moyen
Ordre des départs en congés (1 mois avant le début des congés)	
Repos hebdomadaire	Autre moyen
Texte de l'article 222-33-2 du code pénal sur le harcèlement moral	Autre moyen
Texte de l'article 222-33 du code pénal sur le harcèlement sexuel	Autre moyen
Texte des articles 225-1 à 225-4 du code pénal sur les	Texte des articles 225-1 à

discriminations	225-4 du code pénal
Interdiction de fumer dans les locaux de l'entreprise	Affichage
Interdiction de vapoter dans les lieux de travail fermés ou couverts à usage collectif	Affichage
Document unique d'évaluation des risques professionnels	Affichage
Panneaux pour l'affichage des communications syndicales pour chaque section syndicale de l'entreprise	Affichage
adresses des organisations syndicales de salariés représentatives dans la branche dont relève l'entreprise	Autre moyen

AFFICHAGE OBLIGATOIRE STRUCTURE A AJOUTER DE 11 A 49 SALARIES

Procédure d'organisation de l'élection des membres du comité social et économique de l'entreprise	Autre moyen
Liste nominative des membres du CSE, indiquant leur emplacement habituel de travail et leur participation à une ou plusieurs commissions	Affichage